



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONTEX

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à treize heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Carrier Christiane, Maire.

Date de convocation : 01/06/2026.

Etaient présents : Mme Carrier Christiane, M. Rigaud-Modelin Romain, Mme Tanchon Lydie, Mme Yung Hing Véronique, Mme Sack Caroline et M. Staiger Antoine.

A été excusé pour son absence : M. Bouillet Christophe, qui a donné procuration à M. Rigaud-Modelin Romain.

Mme Tanchon Lydie a été élue **secrétaire de séance**.

Nombre de Conseillers : En exercice : 7 ; Présents au moment du vote de cette délibération : 6 ; Procuration(s) : 1.

Suffrages exprimés : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Absention(s) : 0

Le Président de séance soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération par son envoi en Préfecture de la Savoie et de sa publication par affichage en Mairie au plus tard le 08 juin 2026.

DELIBERATION N°2026-31

Désignation du titulaire et de ses suppléants Elections sénatoriales 2026

Vu le Code électoral ;

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n°IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF-DCL-BIE-2026-24 en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre des délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes : il s'agit de Mesdames Véronique YUNG HING et Caroline SACK, et de Messieurs Romain RIGAUD-MODELIN et Antoine STAIGER. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué titulaire :

La Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué communal titulaire en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 7 (sept)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0 (zéro)

Nombre de suffrage exprimés : 7 (sept)

Majorité absolue : 4 (quatre)

A obtenu :

Civilité	Nom et prénom	Voix
Madame	CARRIER Christiane	7 (sept)

Madame CARRIER Christiane est donc proclamée élue en qualité de déléguée titulaire pour les élections sénatoriales 2026 et déclare accepter cette mission.

c) Élection des suppléants :

La Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des trois suppléants communaux sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 7 (sept)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0 (zéro)

Nombre de suffrage exprimés : 7 (sept)

Majorité absolue : 4 (quatre)

Ont obtenu :

Civilité	Nom et prénom	Voix
Madame	TANCHON Lydie	7 (sept)
Monsieur	RIGAUD-MODELIN Romain	7 (sept)
Monsieur	STAIGER Antoine	7 (sept)

Madame TANCHON Lydie est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales 2026 et déclare accepter cette mission.

Monsieur RIGAUD-MODELIN Romain est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales 2026 et déclare accepter cette mission.

Monsieur STAIGER Antoine est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales 2026 et déclare accepter cette mission.

Voies et délais de recours

Cette délibération peut être contestée dans un délai de deux mois suivant son affichage et sa notification. :

- Dans le cadre d'un recours administratif auprès de la Commune d'Ontex par courrier à la Mairie sise 360 Chemin de la Mairie 73310 Ontex.
- Dans le cadre d'un recours hiérarchique auprès de la Préfecture de la Savoie sise Place Caffé BP 1801 73018 Chambéry Cédex.
- Dans le cadre d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble situé 2 place de Verdun 38019 Grenoble.

Fait et délibéré, à Ontex, le 05 juin 2026,

Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Le Président de Séance,
Christiane CARRIER,

Le Secrétaire de Séance,
Lydie TANCHON,

